

Notre réf. GG / fro

Aux membres de la Constituante

Date 19.10.2022

## Séance plénière de la Constituante du 8 novembre 2022

Madame la Constituante,  
Monsieur le Constituant,

Par ce courrier, j'ai l'honneur de vous convoquer à la séance plénière de la Constituante du 8 novembre 2022 qui se déroulera comme suit :

<b>Mardi 8 novembre 2022 de 9h00 à 12h00</b>
<b>Mardi 8 novembre 2022 de 14h00 à 18h00</b>

**Salle du Grand Conseil, Rue du Grand-Pont 4, 1950 Sion**

### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. (év.) Lecture de détail**  
Avant-projet de Constitution : deuxième lecture (*suite et fin*)
- 3. Objets du Bureau**
  - 3.1. Collège présidentiel 2023 : élection (*art. 10 Rgt*)
  - 3.2. Suite des travaux selon note d'information du 3 octobre 2022
- 4. Réouverture de la discussion (*art. 61 Rgt*)**  
Traitement des demandes de réouverture de la discussion
- 5. Variantes (*art. 63 Rgt*)**
  - 5.1. Décision sur le principe des variantes (*art. 63 al. 1 Rgt*)
  - 5.2. Thèmes des variantes : traitement des propositions de thèmes de variantes <sup>1</sup>
  - 5.3. Procédure d'élaboration des variantes : décision concernant la proposition du Bureau d'élaborer le texte des variantes <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Caduc si la Constituante refuse le principe des variantes sous le point 5.1.

<sup>2</sup> Caduc si la Constituante refuse le principe des variantes sous le point 5.1.

**Comme le prévoit le Règlement de la Constituante, la Constituante peut décider, au besoin, d'une séance de nuit. Merci de prendre vos dispositions en fonction.**

Je vous adresse, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, mes cordiales salutations.

**Le Bureau de la Constituante**



Géraldine Gianadda  
Coordinatrice du Collège présidentiel

**Annexes :** 3.1. Élection du Collège présidentiel 2023 : proposition du Bureau  
- 3.2. Note d'information du 3 octobre 2022